

PERDU : LE RELIQUAIRE EN ÉMAIL CHAMPLEVÉ DE L'ÉGLISE DE BRAGEAC

Si le trésor de l'église de Brageac tel qu'il s'offre aujourd'hui au visiteur, ne manque pas d'intérêt, son histoire nous apprend qu'il a souffert au fil des siècles de la perte de plusieurs pièces notables disparues dans des circonstances obscures – ou parfaitement connues – qui sont l'objet principal de cette brève communication.

Selon l'abbé Chabau qui sera notre guide dans cette enquête⁵³, la première disparition – déjà ancienne - est celle de la châsse qui contenait à l'origine les chefs de Saint Côme et Saint Damien, rapportés de Palestine lors de la première croisade par Guy et Raoul de Scorailles et donnés à l'abbaye de Brageac placée sous leur protection. L'existence de cette châsse, sans doute de belles proportions si l'on considère l'importance des reliques est attestée par du Bouchet, garde de la bibliothèque du Roi, dans sa généalogie de la maison de Scorailles publiée en 1680 alors que, curieusement, elle ne figure pas dans l'inventaire des reliques figurant dans le procès-verbal de la visite de l'église par Joachim d'Estaing évêque de Clermont le 26 octobre 1622 lequel fait bien état de reliques des deux martyrs mais précise qu'elles se trouvent dans de simples bustes en bois, semblables à ceux qu'on peut voir aujourd'hui. Ce silence sur le sort de la châsse primitive, en contradiction avec les affirmations de du Bouchet, n'a pas d'explications et cette disparition est d'autant plus regrettable que, toujours selon cet auteur, le mot *Radolphus* (Raoul) inscrit sur l'objet constituait la seule preuve matérielle de la thèse généralement admise d'un don des deux frères Scorailles au retour des croisades.

Parmi les nombreux autres reliquaires mentionnés dans le procès-verbal de 1622 - ils ne sont pas moins de cinq contenant les reliques les plus variées ⁵⁴ - figure une autre pièce notable qui allait aussi être distraite du trésor de l'abbatiale quoique dans des conditions bien différentes. Il s'agit d'un travail limousin en émail champlevé décrit par l'évêque de Clermont comme « *un reliquaire fait en chapiteau de cuivre doré et azuré avec des images à côté et au derrière* ». La présence de ce reliquaire dit « *en cuivre émaillé* » est confirmée par Dom Jacques Boyer dans les notes prises à l'occasion de son voyage à Brageac en 1712 à la recherche de documents destinés à la rédaction de la *Gallia Christiana* ⁵⁵. Un peu plus d'un

⁵³ Voir Abbé Chabau « L'église de Brageac » Bulletin archéologique de la Corrèze 1897 pages 22- 85 ; voir aussi Pierre Moulier « L'église romane de Brageac » Cantal Patrimoine notamment page 44.

⁵⁴ Saint Côme, Saint Damien, Saint Sébastien, Saint Fabien, Saint Gervais, Saint Protais, Saint Pierre, Saint Laurent, Saint Blaise, Saint Quinde, Saint Mary et bien d'autres.

⁵⁵ Voir Journal de voyage de Dom Jacques Boyer édité par M Vernière, pages 131 et 242.

siècle plus tard, en 1842, c'est le même reliquaire en « *émail champlevé* » qui est à nouveau mentionné dans une lettre du Supérieur du grand séminaire de Saint Flour adressée à la commission des monuments historiques du Cantal où il est fait état de l'existence dans l'église de Brageac d'un « *reliquaire byzantin* »⁵⁶ en suggérant que « *la fabrique pourrait être autorisée à se défaire de cet objet, tout précieux qu'il soit (sic), dans le but d'en employer le prix à la réparation d'une partie de l'église menacée d'une ruine prochaine...* ». Si ce conseil ne fut pas suivi puisque les travaux entrepris sur l'église en 1863⁵⁷ et 1871 (suppression d'une travée et reconstruction de la façade ouest) furent financés par l'Etat, la suite montrera que le reliquaire de Brageac n'était qu'en sursis...

En effet, le précieux objet déjà menacé de disparaître en 1842 allait être vendu en 1880 à un antiquaire par le curé Varennes avec l'autorisation du conseil de fabrique pour la somme de 2000 francs de l'époque et, selon l'abbé Chabau, prendre la direction de Paris pour, selon certains, traverser ensuite l'Atlantique et se retrouver en Amérique. On sait l'engouement des riches amateurs d'art américains de cette époque pour ce type d'objet dont on peut admirer plusieurs spécimens dans nombre de musées célèbres outre atlantique. Comme prévu, L'argent de la vente fut employé à la confection d'une chaire en chêne massif de style roman⁵⁸ d'un aspect « *vraiment monumental* » aux dires de l'abbé Chabau, chaire dont le motif du panneau principal – un Christ en gloire dans une mandorle, tenant d'une main le livre des évangiles et bénissant de l'autre – rappelle, sans doute à dessein, la scène qui figurait sur l'une des faces du reliquaire vendu...Une manière de se donner bonne conscience à peu de frais...Comme si le motif primait sur la valeur patrimoniale et l'antiquité de l'objet ! !



REEMPLACER PAR LA CHAIRE DE
BRAGEAC

Informé peut-être des menaces qui pesaient sur l'avenir du reliquaire (du moins en tant que pièce insigne du trésor de l'église de Brageac !), l'abbé Chabaud, de passage dans la paroisse en 1879, peu avant la disparition de l'objet, avait pris soin d'en faire un croquis, aujourd'hui malheureusement disparu et d'en publier une description détaillée⁵⁹ dans une revue d'érudition limousine. C'est la description de ce travail d'émaillerie précieux et d'une conservation parfaite, exemple typique de ces œuvres vraiment remarquables qui sortirent des ateliers de Limoges à la fin du XIII^{ème} siècle (sic) qui a servi de base à la tentative de reconstitution reproduite ci-dessous.

⁵⁶ Manière de désigner à l'époque les monuments ou les objets remontant à la période romane.

⁵⁷ Après le classement de l'église en 1862.

⁵⁸ Par les soins de Monsieur Ribes sculpteur à Mauriac.

⁵⁹ Voir Chabau opus cité pages 72-74.

Reliquaire Roland

Assez curieusement la menace qui pesait sur le trésor de Brageac ne cessa pas avec cette malheureuse transaction puisque quelques vingt ans après la vente du reliquaire limousin à un antiquaire parisien, on pouvait lire dans une lettre adressée par Louis Bonnay, inspecteur des monuments historiques, au curé Parrique successeur du curé Varennes, le 13 juillet 1899 « ...Avez-vous absolument abandonné, Monsieur le curé, votre idée d'aliéner votre reliquaire au profit des travaux de l'église ? Cela réussirait parfaitement et je vous engage à poursuivre cette idée très bonne et très réalisable. A Saint Cernin, le Conseil municipal et le



Reliquaire vendu chez Christie's en 2011

conseil de fabrique viennent de m'envoyer une délibération pour vendre les boiseries bien connues de cette église au profit de sa reconstruction. Vous voyez que vous ne seriez pas le seul à procéder comme je vous ai indiqué... ». De quel reliquaire s'agissait-il ? On vient de voir que le plus précieux avait déjà été vendu en 1880. L'inspecteur des monuments historiques n'en avait-il pas eu connaissance ? C'est peu probable d'autant plus qu'il avait été en rapport avec le curé Parrique en 1890 à l'occasion de travaux effectués dans l'église⁶⁰.

S'agirait-il alors d'une tentative de cession avortée de l'un des reliquaires restants tels qu'on peut les voir aujourd'hui dans la vitrine du trésor de l'église (coffret - reliquaire en cuivre sur âme de bois avec appliques de plomb ou reliquaire de Saint Fabien et Saint Sébastien en argent et cuivre) ou bien encore d'un objet non répertorié qui aurait effectivement disparu suite à cette missive ...Nul ne le sait mais l'on ne peut s'empêcher de penser que la protection du mobilier de nos églises rurales était alors entre de bien mauvaises mains et qu'à suivre les conseils de ceux qui avaient la charge de les protéger, nos édifices se seraient progressivement vidés de leur mobilier le plus précieux !

Un mot encore pour situer la valeur du reliquaire limousin vendu en 1880, indépendamment de son intérêt historique et patrimonial. Un reliquaire très semblable (époque, proportions et type de décor) à celui décrit par l'abbé Chabau, s'est vendu très récemment chez Christie's pour la somme appréciable de 361 000 euros alors que le prix auquel a été cédé le reliquaire de Brageac en 1880 – soit 2000 francs – ne représenterait approximativement aujourd'hui

⁶⁰ Erection de trois autels en pierre blanche d'Angoulême.

que l'équivalent de 10 000 euros ! Une très mauvaise affaire donc et encore plus mauvaise si l'on considère que la *contrepartie*, en quelque sorte, du reliquaire cédé - à savoir la chaire en chêne massif qu'admirait tant l'abbé Chabau - ne remplit plus son office depuis longtemps et se trouve reléguée, en pièces détachées, sur les bas-côtés de la nef où l'on y accorde qu'un regard distrait ! **JKN**
